

CENT-VINGT-ET-UNIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 9 mai 1978 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 120e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois d'avril 1978 et des premiers jours de mai 1978:*
 - Rapport succinct sur la concertation
 - Adoption du rapport du Comité aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Examen des premières conclusions des Suppléants sur les possibilités d'assurer une plus grande stabilité des rapports de change entre les monnaies des Etats membres de la CEE.
- IV. Analyse de la 109e série de documents de travail (données statistiques et sommaire des événements et des mesures adoptées dans la Communauté).
- V. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VI. Date et lieu de la prochaine séance.

* Conformément à la décision prise par le Comité en mars 1976, le Gouverneur de la banque centrale de Norvège sera invité à participer à la discussion de ce point de l'ordre du jour.